

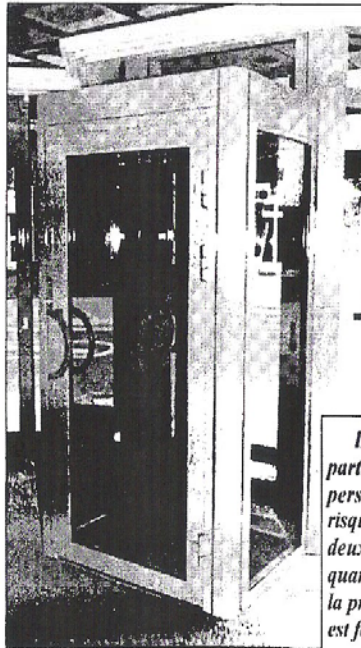
Sécurité Bancaire

Des mesures anti-hold-up

• La société Bolloré propose un système de sas d'entrée

DÉTECTER un individu, retarder une intrusion, contrôler des accès, durcir des franchissements et réguler des flux. C'est, entre autres, les mesures proposées par la société Bolloré, spécialisée dans la sécurité des entreprises en général et des établissements de crédit en particulier. En effet, l'entreprise bretonne, consciente du potentiel qu'offre ce marché, envisage de s'implanter au Maroc pour proposer ses services.

Compte tenu de la recrudescence des hold-up au sein des agences bancaires, la société compte introduire, en avant-première dans le Royaume, un système de sas d'entrée. À l'instar des établissements bancaires en Europe, où les vols de jour sont fréquents, le produit se présente sous forme de deux portes asservies, l'une communiquant avec l'autre, de manière à ce que la première ne s'ouvre que si la seconde est fermée. Ce qui donne la possibilité au personnel de l'établissement d'interdire l'accès à un individu suspect. Néanmoins, «ce dispositif ne peut éviter le vol. En revanche, il ne permet que de



charge l'intégralité du projet d'équipement des clients, soit comme ensemble dans le cadre de prestations globales d'agencement de sécurité, soit comme spécialiste ou intégrateur de systèmes dans un environnement existant.

La nécessité d'un tel système est d'importance, d'autant plus que, selon Jean-Pierre Galloudec, directeur général d'Atlantic Intelligence Maroc, le GPBM se préparerait à éditer des recommandations aux banques pour l'utilisation des sas. Ce qui aura certainement pour effet

Les sas proposés par Bolloré ont la particularité d'interdire l'accès à toute personne indésirable, donc éviter tout risque d'agression. Le produit repose sur deux portes asservies, l'une communiquant avec l'autre, de manière à ce que la première ne s'ouvre que si la seconde est fermée (Ph. Bolloré)

réduire les risques de hold-up dans les établissements financiers», souligne Patrick Bolloré, directeur général de Bolloré. Et d'ajouter, «le principe est d'empêcher qu'une personne n'entre sans contrôle dans une enceinte bancaire».

Ainsi, la société Bolloré prend en

de motiver les plus récalcitrants. De fait, la société espère en vendre une dizaine pour 2008. Pour cela, Bolloré a d'ores et déjà démarché les filiales des banques françaises, à commencer par la BMCI, et la Société Générale «qui semblent très intéressées». Mais l'entreprise ne compte pas s'arrêter à ce stade. En effet, des négociations ont été entamées avec des banques marocaines, à leur tête le Crédit du Maroc.

En termes de prix, ceux-ci varient en fonction des spécificités propres à chaque produit (caractéristiques balistiques, capteurs installés, etc.). Toutefois, la fourchette s'établit entre 15 et 25.000 euros (soit l'équivalent de 177 et 296.000 DH). Ces prix comprennent bien évidemment les droits de douane, la fourniture du matériel, l'installation, l'accompagnement et la maintenance.

À l'horizon 2009, la société prévoit de vendre près de 50 sas. □

M.A.B.